

Argent : des investissements réservés aux passionnés?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 90

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des investissements réservés aux passionnés ?

« Pour diversifier mon portefeuille, j'aimerais investir dans d'autres secteurs, comme le vin, qui me passionne. » CHARLES, ROLLE (VD)



PATRICK BOTTERON,
Directeur,
Private Banking Onshore, BCV

Diversifier son portefeuille est une des règles de base pour tout investisseur. En panachant vos placements en fonction de leur durée, de leur exposition à la conjoncture mondiale, de leur liquidité, de leur présence géographique, etc., vous limiterez les risques pris. Mais il est vrai que, en raison de la configuration actuelle du marché — notamment le niveau extrêmement bas des taux et une certaine crise de confiance dans certains actifs —, les traditionnelles voies de diversification peuvent paraître moins intéressantes. Alors, d'autres sont explorées, comme le vin ou l'art. Attrayants au regard des gains potentiels, ces secteurs demandent néanmoins une certaine expertise et de la prudence. Au risque d'éprouver un sacré goût de bouchon.

Dans le vin comme dans l'art, mieux vaut suivre ses inspirations, ses goûts et ne pas hésiter à battre la campagne pour découvrir les tendances et accroître ses connaissances. Les salles de ventes aux enchères sont aussi un excellent lieu pour prendre le pouls d'un marché. Ainsi, selon l'adage, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, autant donner la priorité à une voie alternative de diversification. Celle où vous vous sentez le plus à l'aise.

DES GAINS SAVOUREUX

Dans le vin, les retours sur investissement affichés récemment donnent l'eau à la bouche. Le Livex 100, l'indice synthétique de la vente de vins à Londres (essentiellement basé sur les prix des principaux bordeaux) devrait encore gagner 7,8% cette année, selon le sondage effectué auprès des professionnels du secteur. L'an dernier, les prédictions évoquaient un gain de 5,4%. Il fut de 24,8%! Une analyse récente de la Banque Mediobanca, citée dans la presse économique italienne, soulignait que la différence de plus-value entre les actions et le vin entre 2001 et 2016 était de 160%. A la faveur bien sûr des bouteilles.

Mais que signifie exactement investir dans le vin? Il y a diverses possibilités d'ajouter des millésimes à son portefeuille. A commencer par s'acheter un lopin de vigne. Mais, à défaut d'être un vigneron patenté, un « tycoon » asiatique ou un grand patron du luxe, cette option reste difficile à mettre en œuvre. L'autre solution revient à se constituer une cave. Là aussi, des obstacles existent, surtout si l'on n'est pas connaisseur. Car, au-delà de la passion, encore faut-il posséder, par exemple, un lieu adéquat de stockage. Une bouteille peut en effet vite perdre de la valeur — toute sa valeur même — si l'étiquette s'abîme ou si son précieux contenu s'évapore, entre autres dommages. Impossible alors d'éviter la question des assurances et de leur coût.

MANQUE DE LIQUIDITÉ

Une fois le choix défini, l'achat réalisé et les précieux flacons stockés, il ne faut pas oublier qu'investir dans le vin demande de la patience. Il s'agit en effet d'un placement considéré comme à long terme. Car, outre la qualité et la marque, c'est la rareté qui fixe le prix. Les échanges se font de surcroît généralement de gré à gré. Cette solution d'investissement immobilise, de fait, votre capital pour une longue période sans garantir que vous puissiez vous en défaire facilement, le moment venu. Au-delà du jeu de mots, le marché du vin manque singulièrement de liquidité. Des remarques qui s'appliquent également aux œuvres d'art.

D'autres voies existent pour satisfaire sa soif de diversification, comme l'acquisition de parts de fonds. Il en existe dans l'art. Il en existe dans le vin. Avec votre investissement, ils acquièrent en général des caisses de grands crus, plus rarement des terrains, éventuellement des actions de producteurs. Cette solution vous facilite la revente, vous épargne les contraintes du stockage et vous permet de commencer avec des moyens plus restreints. Et, suivant le genre de produits proposés, vous pouvez même rêver de boire, un jour, votre gain, puisque le paiement peut parfois se faire en nature.

En cave, comme à la Bourse, il s'agit de ne pas oublier les règles de base de tout investissement. Soit comprendre ou connaître ce qu'on achète. Ainsi, au vu de l'intérêt récent, le nombre de ces véhi-



cules d'investissement a explosé et certains n'ont pas tardé à disparaître tout aussi rapidement. Plus globalement, sur le marché du vin, la volatilité dépasse la part des anges, cette évaporation naturelle lors du vieillissement du vin en fût. Non seulement en raison des aléas météorologiques, mais aussi de la demande, voire des modes. La chute du marché en 2011, à la suite du ralentissement chinois en est un exemple.

HOBBY OU ACTIVITÉ INDÉPENDANTE ?

Reste le volet fiscal. Globalement, ces biens entrent sous la rubrique fortune de votre feuille d'impôt. Du moins, tant que vous ne procédez pas à leur vente. Alors, il s'agira de déterminer si le bénéfice retiré reste le fruit d'un hobby, un gain en capital qui est généralement exonéré. S'il ne l'est pas, il devient le revenu d'une activité indépendante imposé à un taux qui peut s'élever jusqu'à 51% avec l'AVS. La différence entre les deux situations réside dans la concrétisation ou pas de plusieurs critères qui vont de l'intention de départ de réaliser un gain au montant de ce dernier, en passant par le nombre d'opérations, leur caractère systémique, voire le lien avec votre profession ou la nécessité d'emprunter pour financer l'acquisition. La jurisprudence s'avère en fait très prolifique en la matière, mieux vaut donc bien s'informer au préalable.

Vins ou œuvres d'art, il est généralement admis que ce genre de diversification ne doit pas dépasser 5% à 10% de votre portefeuille, selon les risques que vous êtes prêt à prendre, et demande surtout de ne pas avoir à disposer de cette somme rapidement.

Ce sont des actifs à plus-value non garantie, si ce n'est le plaisir potentiel de découvrir ou de détenir des nobles nectars ou des œuvres que l'on admire. A consommer avec modération.

CE QU'IL FAUT EN OUTRE SAVOIR...

- Des grandes maisons vitivinicoles proposent également des exemples de fonds pour investir dans la vigne sans acheter de ceps. Cette solution peut parfois s'apparenter à du financement participatif. Il en existe également pour la sauvegarde de patrimoines œnologiques. Cette forme d'investissement permet, en outre, d'ajouter du plaisir à la démarche, en rencontrant et en découvrant des producteurs.
- Attention aux fluctuations monétaires: beaucoup d'investisseurs internationaux et de maisons d'enchères réfléchissent en dollars ou en livres anglaises. Leur évaluation des biens peut ainsi fortement varier.
- Se constituer une cave devant conserver une certaine valeur demande du doigté, du goût et l'application des principes habituels de placement. A commencer par la diversification (des terroirs, des producteurs, des étiquettes, des millésimes, etc.) et le plaisir de la découverte de grands crus en devenir.